

Compte rendu de la séance du mardi 16 octobre 2018

Secrétaire(s) de la séance: Nicolas HERTKORN

Ordre du jour:

Informations compteur Linky par ENEDIS

Signalisation route de Cumières(3 T5)

Tarifs location salle et règlement intérieur

Prix de l'eau pour 2019

Locations des terres et terrains communaux

Subvention Association Mémoire de Meuse et d' Ailleurs pour Joseph CADY

Questions diverses : relevés des compteurs d'eau

 élagage

 centre aéré CPIE

 point travaux voirie

 village au naturel

 haut débit

Délibérations du conseil:

DE_2018_036 Limitation 3T5 route de Cumières

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'interdire la circulation de tous les véhicules d'un poids total roulant autorisé supérieur à trois tonnes cinq, sauf pour les engins agricoles, sur la voie communale entre Cumières et Champ (voir arrêté N°AR_2018_002).

DE_2018_037 Tarifs de la salle multifonctions et règlement

Le Maire explique à l'assemblée qu'il serait souhaitable de modifier le règlement intérieur et les tarifs pour la location de la salle communale en raison de l'achat de nouveaux équipements.

Il propose à l'ensemble du conseil de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, de fixer un nouveau règlement intérieur et de nouveaux tarifs pour la location de la salle communale ci-annexés ;

Tarifs :

- salle gratuite pour les associations de la commune de Champneuville ;
- pour les personnes extérieures : 200 € ;
- pour les champneuvillois de moins de 20 ans : 40 € ;
- pour les champneuvillois de plus de 20 ans : 90 € ;
- pour les réunions en semaine (hors association) : 40 € ;
 - plus 5 € si utilisation du vidéo projecteur et sono ;
 - plus 5 € si utilisation de l'office.
- sono extérieure : 39 € ;
- caution : un chèque de 500 € sera demandé ;
- la vaisselle cassée sera facturée au prix d'achat (voir annexe état des lieux) .

DE_2018_038 Prix de l'eau pour 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de reconduire le tarif 2018 comme suit :

- 0.80 € de 0 à 200 m3,
- 0.17 € au delà de 200 m3.

La location du compteur reste fixée à 10 € TTC pour les habitations principales et les exploitations agricoles, et à 60 € TTC pour les résidences secondaires, les locaux vacants, caravanes et mobil'homes.

DE_2018_039 Locations des terres et des terrains communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de fixer les prix de location des terres et terrains communaux pour l'année 2018, comme suit :

- 1,00 € le m2 pour les parcelles du terrain de camping ;
- 72,70 € l'ha pour les prairies ;
- 96,93 € l'ha pour les terres.

DE_2018_040 Subvention Association Mémoire de Meuse et d' Ailleurs

Le Maire présente à l'assemblée le budget prévisionnel et l'objectif de l'Association Mémoire de Meuse et d' Ailleurs, afin de leur octroyer une subvention. L'association prévoit le retour "au pays" du poilu Joseph CADY né à La Réunion et tué à Champneville au lieu dit "La Côte du Talou" le 20 août 1917 . Après la présentation du programme officiel, il propose de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de répondre favorablement à la demande de subvention et d'octroyer une aide de 500 € à l' Association Mémoire de Meuse et d' Ailleurs .